



# PAROISSE SAINTE MARIE DES SABLES D'OLONNE

## INSCRIPTION BAPTÊME

**2023-2024**

Chers parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant en âge scolaire pour suivre la préparation au baptême 2023-2024 sur la paroisse Sainte Marie des Sables d'Olonne.

Nous vous contacterons suite à l'inscription de votre enfant.

✓ Présentation du calendrier 2023-2024

- Samedi 14 et Dimanche 15 octobre 2023

**PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

Samedi : 1<sup>ère</sup> rencontre : 10h30-12h à la Salle St Pierre Rue des Deux Phares Les Sables d'Olonne

Dimanche : de 11h00 - 12h00 messe des familles St Pierre, 19 Rue Deux Phares 85100 Les Sables d'Olonne

- Samedi 18 et Dimanche 19 novembre 2023

**PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

Samedi : 1<sup>ère</sup> étape baptême : Etre accueilli. 10h30-12h à la Salle St Pierre Rue des Deux Phares Les Sables d'Olonne

Dimanche : de 11h00 - 12h00 messe des familles St Martin de Vertou 85340 L'île d'Olonne

- Samedi 13 et Dimanche 14 janvier 2024

**PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

Samedi : 2<sup>ème</sup> étape baptême : Entrée en catéchuménat. à la Salle St Pierre Rue des Deux Phares Les Sables d'Olonne

Dimanche : de 11h00 - 12h00 messe des familles St Pierre, 19 Rue Deux Phares 85100 Les Sables d'Olonne

- Samedi 16 et Dimanche 17 mars 2024

**PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

Samedi : 3<sup>ème</sup> étape préparation baptême : lutter contre le Mal. Eglise Saint Pierre de 10h30-12h à la Salle St Pierre.

Dimanche : de 11h00 - 12h00 messe des familles St Martin de Vertou 85340 L'île d'Olonne

- Jeudi 28 mars 2024

- jeudi St : Institution de l'Eucharistie **PRESENCE OBLIGATOIRE**

- Messe Notre Dame de Bon Port des Sables d'Olonne (horaire à définir)

- Samedi 30 mars 2024

**PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

4<sup>ème</sup> étape préparation baptême : Célébrer le baptême. Eglise Saint Pierre de 10h30-12h à la salle St Pierre.

. Dimanche 31 mars 2024

Jour de Pâques, célébration des baptêmes, 11h00 St Pierre des Sables d'Olonne

. Dimanche 30 juin 2024

**Messe des familles et Action de Grâce à 11h00 à l'église St Pierre des Sables d'Olonne**



## PAROISSE SAINTE MARIE DES SABLES D'OLONNE

INSCRIPTION BAPTEME 2023– 2024

Mr(nom,prénom).....

Mme(nom,prénom).....

Situation parentale :  Mariés  divorcés  veuf(ve)  en couple  Pacés

souhaite(nt) inscrire pour la préparation AU BAPTEME

Notre fils/ Fille (nom, prénoms).....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse postale de la famille : .....

CP ..... Ville .....

Téléphone Portable (indiquer s'il s'agit de celui du père ou de la mère).....Téléphone fixe.....

Adresse courriel : (sur laquelle les informations aux parents seront envoyés).....

Ecole de votre enfant: .....Ville : .....Classe : .....

Documents à fournir **OBLIGATOIREMENT: un acte de naissance (copie intégrale) et un extrait de baptême doit être demandé pour le parrain et la marraine de l'enfant** (à demander au diocèse du baptême de la personne concernée) Attention *c. 873* : « *Un seul parrain ou une seule marraine, ou bien aussi un parrain et une marraine seront admis.* » Si le parrain ou la marraine sont mineurs, il faudra un représentant légal à noter sur les actes pour la signature. On peut célébrer un baptême avec un seul parrain baptisé sans marraine ou une seule marraine baptisée sans parrain. Les personnes non baptisées ne signent pas les actes le jour du baptême de votre enfant.

### PARRAIN ET MARRAINE

**Parrain** :.....(Prénom et Nom, lien avec l'enfant) (âgé de ... ans)

Extrait de baptême  baptisé  confirmé  ayant communiqué  non baptisé

**Marraine** :.....(Prénom et Nom, lien avec l'enfant) (âgée de ... ans)

Extrait de baptême  baptisée  confirmée  ayant communiqué  non baptisée

**Nous nous engageons à respecter les présences obligatoires de notre enfant lors des séances de préparation au baptême et nous avons bien noté qu'une absence non justifiée entrainera le report de la préparation et la célébration du baptême l'année suivante.**

### ACCORD DES PARENTS

**Le Père de l'enfant**

A ....., le.....

Signature (obligatoire)

**La mère de l'enfant**

A ....., le.....

Signature (obligatoire)

**JE FAIS UN DON** qui participera à la prise en charge des frais engagés lors de la préparation : achat du livret, frais de fonctionnement des églises et des salles paroissiales, goûters, célébration du Baptême.

20 euros  30 euros  50 euros  autre montant : .....

**REGLEMENT**  PAR CHÈQUE à l'ordre de la paroisse Sainte Marie des Sables d'Olonne  ESPÈCES